

- [00:00](https://www.youtube.com/watch?v=aYXPFw2wne8&t=0s)

Censure de la loi immigration par le Conseil constitutionnel **Résumé Harpa AI, avec ChatGPT**

- Le Conseil constitutionnel a censuré le projet de loi immigration, en rejetant 39 des 86 articles.

- Les mesures censurées incluent
 - le délit du séjour irrégulier,
 - le durcissement de l'accès aux prestations sociales,
 - les conditions du regroupement familial, et
 - la caution retour pour les étudiants étrangers.

- Les dispositions les plus controversées, réclamées par la droite et l'extrême droite, ont été écartées, notamment les cavaliers législatifs sans lien direct avec le texte.

- [01:09](https://www.youtube.com/watch?v=aYXPFw2wne8&t=69s)

Contenu préservé malgré la censure

- La structure initiale de la loi a été préservée malgré la censure, avec des exemples tels que la simplification des procédures d'expulsion des étrangers délinquants et la régularisation des travailleurs sans papiers dans les métiers en tension

- Le gouvernement se réjouit de retrouver un texte similaire à son projet initial, saluant la préservation de certaines mesures clés. La seule mesure du projet initial du gouvernement qui a été censurée concerne la mesure qui obligeait les jeunes nés de parents étrangers à manifester leur volonté d'obtenir la nationalité française à leur majorité. De plus, cette mesure a été censurée uniquement pour des raisons de procédure et pas de non conformité avec la Constitution.

- Réactions politiques divergentes : la droite et l'extrême droite critiquent une décision politique, tandis que la gauche est soulagée mais demande toujours le retrait complet du texte.